



Héritage simple de mon père bloqué

Par **kno**, le **07/02/2015** à **17:32**

Bonjour,

Mon père est décédé voilà 3 ans, nous sommes 7 enfants. Mon père n'a pas de patrimoine immobilier juste du financier. Tout le monde a envoyé sa procuration au notaire, dernièrement le notaire nous adresse une lettre nous demandant notre autorisation écrite pour le paiement pour le règlement de mon oncle pour les frais engagés (voyage, libération de l'appartement...) nous 5, avons envoyés notre accord. Mais 2, retarde le paiement, en envoyant pas l'autorisation. Que pouvons nous faire pour débloquer la situation ?

Merci pour votre réponse, cordialement